DÉPARTEMENT D'EURE-ET-LOIR

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE DREUX

ARRÊTÉ N°ARR2023-441

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES TECHNIQUES
Arrêté complétant le numérotage des immeubles sis en bordure de la rue André Ravallé,

Le Maire de DREUX,

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'Article L.2213.28,

VU l'arrêté n°ARR2022-533 du 07 octobre 2022 portant délégation de fonction et de signature à Monsieur Sébastien LEROUX, Adjoint au Maire,

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de procéder au numérotage d'un immeuble rue André RAVALLE,

ARRÊTE

ARTICLE 1 - Le propriétaire dont il s'agit se verra attribuer le numéro suivant :

Propriétaire	Section cadastrale	Numéro attribué
PIERRES NORMANDES DEVELOPPEMENT IMMOBILIER 77 AVENUE DE LA REPUBLIQUE 14800 DEAUVILLE	BV 845p (ZONE N°30)	N° 30

ARTICLE 2 - Monsieur le Directeur Général des Services de la ville de DREUX, Monsieur le Commissaire divisionnaire (Chef de la circonscription de sécurité publique de DREUX), Monsieur le Chef de service de la police municipale et Directeur de la prévention et des risques urbains et les agents placés sous leurs ordres sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera adressée à Monsieur le Directeur de l'Institut national de la statistique et des études économiques à ORLÉANS, Messieurs les Directeurs de la poste, de la Société ORANGE et de la Direction générale des finances publiques.

ARTICLE 3 - Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'ORLÉANS dans un délai de deux (2) mois à compter de sa publication ou notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique «télérecours citoyens» accessible par le site internet http://www.telerecours.fr

Fait à Dreux, le 25 MAI 2023

Pour le Maire,
L'Adjoint délégué à l'occupation du domaine public

MAIRIE DE DREUX

Sébastien LEROUX

Document certifié exécutoire
après dépôt à la sous-préfecture de Dreux le
Affichage ou notification le

Ref. 201 501 Berger-Levrault (1012)

Accusé de réception en préfecture
028-212801344-20230525-ARR2023-441-AI
Date de télétransmission : 26/05/2023
Date de réception préfecture : 26/05/2023